

Compagnie

PROCES-VERBAL  
D'ENQUETE PRELIMINAIRE

CADRE RESERVE AU DESTINATAIRE

Résidence:  
BRIGADE TERRITORIALE

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

90307375  
N° PV/AN 01807/90  
N° PIÈCE 01  
N° FEUILLE 1

## ANALYSE ET REFERENCES:

Audition de monsieur D A suite aux passages de plusieurs  
O.V.N.I dans le ciel alors qu'il se trouvait sur la RN commune de

Ce jour : six novembre mil neuf cent quatre vingt dix

à : quinze heures et neuf minutes

nous soussigné : B J , gendarme de la Compagnie de  
en résidence à BRIGADE TERRITORIALE, agent de police judiciaire.

vu les articles: L-XXXXXXXXXX

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs.

Nous trouvant au domicile de la personne ci-après nommée, entendons:

D A , 45 ans,

demeurant Mirwault ,

marié, négociant, nationalité française,

qui déclare à 8 heures 25

"Hier 05/11/90 à 19 H , je conduisais ma voiture Mercedes sur la RN . Je venais de et je rentrais chez moi à . Au niveau des carrières de " , commune de , mon attention a été attirée par des lumières très haut dans le ciel et sur ma droite. Il s'agissait de plusieurs points lumineux de différentes couleurs (rouge et vert) espacés les uns des autres mais l'ensemble formant des lignes droites. Compte tenu de la hauteur dans le ciel, cet ensemble m'a paru énorme. De plus j'ai pu observer que 3 des points lumineux avait à l'arrière un faiceau de lumière genre "Laser" qui était dirigé en diagonale vers le sol . ce rayon était de couleur jaune-blanc. Tous ces points allaient d'EST en OUEST et me semblait aller assez vite. Je me suis arrêté sur le côté de la chaussée pour mieux observer ce phénomène. Ayant une paire de jumelles dans ma voiture, je n'en suis servi mais je n'ai vu que ces points lumineux que rien de reliait. A un moment , la circulation sur la RN étant nulle , j'ai pu constater que l'ensemble des points se déplaçait sans aucun bruit. La vitesse était constante et l'axe n'a jamais changé. A cause de la distance , j'ai perdu de vue le phénomène. Au moment des faits, j'étais le seul automobiliste arrêté sur la route. C'est la première fois que je suis témoin d'une telle observation. A mon avis il ne pouvait s'agir d'avions ou d'hélicoptères. Je vous remets un petit croquis de ce que j'ai vu."

A , le six novembre mil neuf cent quatre vingt dix, à 8 H 45 ---  
Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher."  
La personne entendue L'A.P.J.

(A signé au carnet de déclaration)

.../...

1 M. Le Préfet  
1 M. Le Procureur de la Rép.  
1 M. Le Général CDT

Date de clôture  
06/11/90

Vu et transmis par:  
L'adjudant-chef/  
Gf

2 M. Le Ministre de la Défense, direct.  
gén. de la Gend. Nat. Bureau Def/Opér  
1 Archives

Signature

Signature et cachet

Résidence:  
BRIGADE TERRITORIALE

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

N° PV/AM	N° PIECE	N° FEUILLET
01807/90	01	2

90307375

Ce même jour, au cours de notre service, nous avons recherché divers autres témoignages concernant ce passage d'O.V.N.I mais aucun autre renseignements très précis sur ce phénomène n'a été recueilli. Plusieurs personnes entendus verbalement ont signalé avoir vu dans les temps cités par M. D des points lumineux dans le ciel mais ils n'ont pu donner aucun détail sur ce qu'ils avaient vu.

Aucun autre témoin ayant des informations précises sur ce phénomène ne s'est fait connaître à notre unité.

Mentionnons que lors de l'observation faite par monsieur D. A le ciel était très clair et sans nuage.

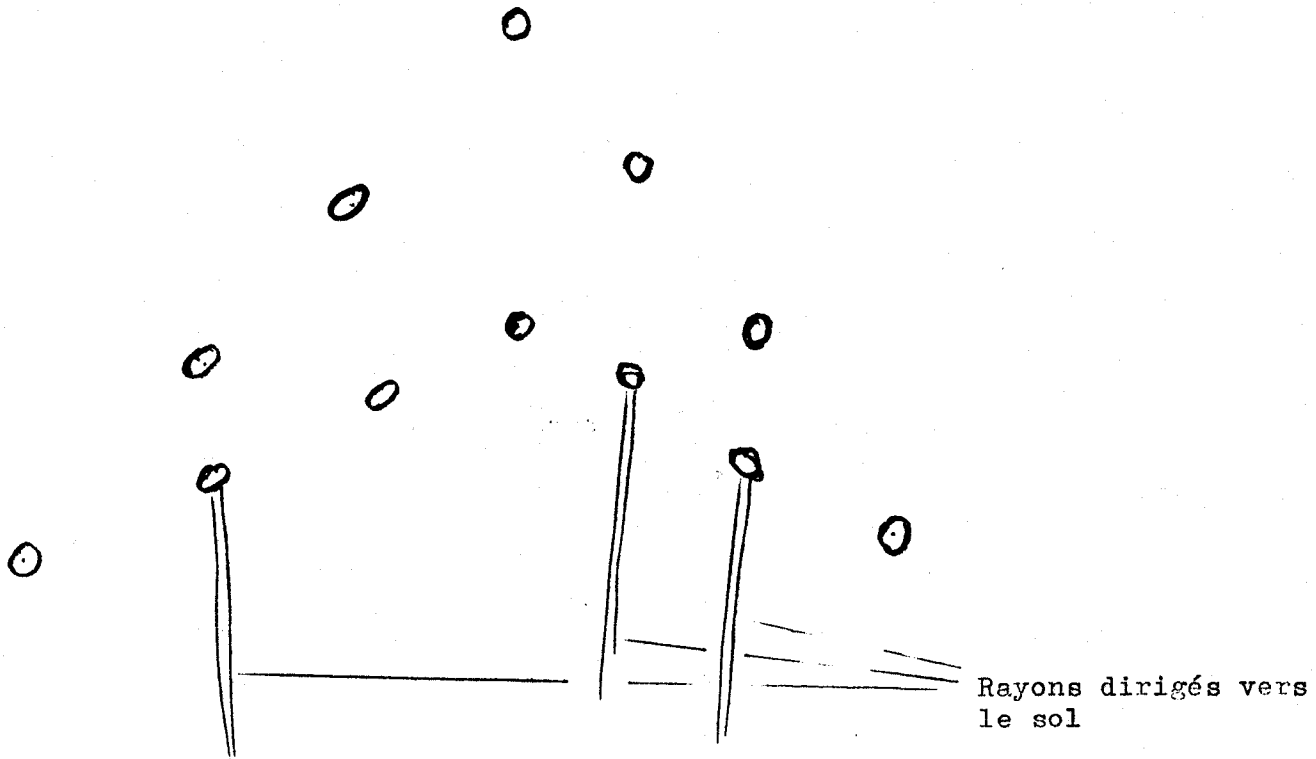
Pièce jointe

- croquis de monsieur D représentant la formation d'O.V.N.I qu'il a vu dans le ciel le 5/11/90 à 19 H 00. Le nombre de points lumineux n'a pu être déterminé.

EST

90307375

Sens de marche des  
points lumineux



OUEST